

ou contre la grille ne peuvent prétendre à cette indemnisation. Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser à la direction départementale des territoires.

RANIMONS LA CASCADE

LA MICRO-CENTRALE DE SALLES-LA-SOURCE BIENTÔT AU MUSÉE ?

Les membres de «Ranimons la cascade !» ont appris avec une vive satisfaction le transfert du dossier de demande d'autorisation de la micro-centrale hydroélectrique vers le ministère du développement durable et de l'écologie qui doit lui apporter une expertise juridique. Cet arrêt du projet n'est certes qu'une victoire d'étape qui ne préjuge pas du résultat final. Il est cependant aussi le fruit de notre travail de pédagogie et de mobilisation qui commence à porter ses fruits. Précisons toutefois, suite à ce qu'a publié «la Dépêche du Midi», le dimanche 4 septembre, que «Ra-

nimons la Cascade !», dont un des membres a été mis en cause par Yves Censi, n'a fait rien d'autre de puis quatorze mois qu'un travail de dénonciation de l'extrême partialité des services de l'État sur ce dossier, comme le fait aujourd'hui notre député. Nous refusons que notre travail de critique démocratique des hauts fonctionnaires, lorsque nous estimons qu'ils défont, ne soit assimilé à des «propos insultants». La micro-centrale hydroélectrique de Salles-la-Source sera peut-être bientôt à ranger au musée de notre riche passé industriel aujourd'hui dépassé telles les mines de fer de Mondalazaac ou la filature de Salles-la-Source, aujourd'hui devenue Musée du Rouergue. Le complotement «au dessus des lois» de son propriétaire y sera sans doute pour quelque chose. La voie semble s'ouvrir vers la mise en avant des atouts exceptionnels de notre commune, sans doute, selon Jean Delmas, ancien directeur des archives de l'Aveyron, «une des plus riches du point de vue du patrimoine de ce département.»